

Barbara Cottin – 3201416 – 1^{ère} année de Collège de Droit

« C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 » déclare le 14 octobre 2020, le président de la République Française, Emmanuel Macron, dans une énième allocution au cours de laquelle il annonce au peuple français les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Ainsi, quant on vient à demander à un jeune étudiant, en pleine pandémie mondiale, que signifie le monde de demain ; ou encore comment imagine-t-il la société de demain, ce n'est pas évident d'y répondre. Il est difficile de se projeter dans le futur alors même que le présent semble s'être arrêté, comme mis en pause pendant plus d'une année. Difficile de s'imaginer un monde meilleur après une année privée de libertés fondamentales. Difficile d'avancer quand tout ce qu'on espère c'est retrouver sa vie d'avant, retrouver le passé.

Il est vrai que le décret du 11 mai 2020, prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, a été considéré comme constitutionnel selon la décision n°2002-800 du conseil constitutionnel. Mais l'est-il vraiment ? Au début de l'épidémie, ces mesures adoptées semblaient être indispensables pour la lutte contre le virus. Mais au bout d'un an en étant privé de libertés qui semblaient être acquises et inviolables, la constitutionnalité du choix gouvernemental peut être remise en cause. Privation de la liberté de déplacement, de vie privée et familiale normale, de réunion, de manifestation ou d'exercice collectif de la liberté religieuse ; toutes ces libertés individuelles ont été délaissées mais à quel prix ? Une économie en crise. Une santé des français détériorée, que ce soit physiquement ou psychologiquement ; chez les jeunes ou chez les personnes plus âgées : tous ont été impactés. Tous espèrent retrouver la vie d'avant, or penser au passé ce n'est pas ça Vivre. Les jeunes ont encore toute une vie devant eux et veulent avancer et profiter.

Alors, oui. « La société de demain » pour un étudiant représente l'espoir d'une vie normale, dans laquelle sortir après 21 heures n'est pas illégal, se déplacer à plus de 10 kilomètres ne l'est pas non plus. Toutes ces choses qui semblaient acquises, mais qui en réalité ne le sont indéniablement pas.

Depuis l'arrivée du virus le monde s'est arrêté pour le combattre. Cependant, on en oublie qu'il ne s'agit pas du seul problème dans notre société.

Alors, oui, on peut imaginer un monde à venir dans lequel le mot « liberté » est connu par tous et surtout appliqué partout. « Les voies de la liberté est un film réalisé par Mélusine Mallender et Christian Clot. Mélusine Mallender y raconte son périple en moto à travers l'Asie et l'Afrique. Son objectif était de mieux comprendre cette notion de liberté pour les femmes. On constate alors qu'aujourd'hui encore, la notion de liberté pour les femmes est très différente en fonction des pays. Certaines en rêvent, d'autres ne savent pas ce que cela signifie réellement, d'autres récitaient simplement ce que leur père ou mari leur imposait de dire devant la caméra.

Cependant, la réalité des choses fait qu'une difficulté, parmi tant d'autres se pose : comment individuellement ou collectivement peut-on agir, chacun à notre échelle, afin de permettre cette évolution vers la liberté qui est encore inconnue dans de nombreux pays ? Comment faire changer des mentalités qui se trouvent régies par un certain patriarcat installé depuis des générations ?

Nous ne pouvons pas imposer une façon de penser et de concevoir des principes : il ne faut pas chercher à changer les autres : seul nous-mêmes pouvons nous changer. Toute la

contradiction est là.

Alors, oui, nous pouvons imaginer un monde à venir dans lequel la tolérance serait avérée. Aucun individu n'appréhenderait d'exprimer sa personnalité et tout le monde accepterait la personnalité de l'autre. Nous vivons actuellement dans une société où la différence est mal vue. On nous prévoit un avenir tout tracé et lorsque les quelques courageux arrivent à s'en détacher et à oser de réaliser nouvelles choses, ils vont être mal vus et la plupart du temps critiqués. Grâce à la loi de mai 2013, autorisant le mariage pour tous, l'homosexualité se voit enfin attribuer une place dans notre société : il s'agit là d'une évolution majeure.

Cependant, elle sera toujours critiquée : c'est notre société qui est ainsi. Une partie de l'espèce humaine ne semble pas supporter la différence. Tout ce qui est différent de sa propre personne, l'individu le rejette.

Dans le même esprit que la tolérance, beaucoup espère un monde futur dans lequel le racisme n'existe plus. La différence ne devrait pas effrayer. Au contraire. Cette différence permet d'élargir ses connaissances personnelles que chacun de nous possède sur le monde. Ainsi grâce à cette différence, chacun devrait accepter que tout le monde ne lui ressemble pas, dans le but d'apprendre. Ouvrir son esprit sur le monde extérieur : c'est à cela que la différence est belle. Mieux comprendre les coutumes d'autres pays, d'autres cultures et d'autres religions. La connaissance engendre l'évolution. Et cette connaissance de la différence permettrait une évolution positive de la société.

Alors oui nous pouvons espérer une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail notamment. Les salaires ne devraient pas dépendre du sexe de l'individu mais de ses capacités de travail. S'en suit la parité homme femme en politique avec la loi du 6 juin 2000.

Cependant, encore une fois un dosage est nécessaire. Il est vrai que la parité engendre une certaine égalité homme femme qui est de plus en plus recherchée par chacun. Or, imposer la parité peut porter atteinte à l'efficacité du travail recherché. La Constitution déclare qu'il s'agit d'une loi (du 6 juin 2000) qui « favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». Ainsi, il ne faut pas la rendre obligatoire dans le sens où autant de femmes que d'hommes doivent avoir l'opportunité de se présenter à des élections ; mais une liste où la parité n'est pas respectée ne doit pas obligatoirement être sanctionnée. En effet, dans une petite ville où une seule liste composée principalement de femmes, et donc où la parité n'est pas respectée à l'égard des hommes, ne doit pas être « interdite » sur le fondement de la loi du 6 juin 2000. Il est important de ne pas favoriser un principe comme la parité, même si il s'agit d'un phénomène indéniable, au risque de compromettre l'efficacité d'un travail essentiel au bon fonctionnement de notre société.

Ainsi la société de demain fonctionnera dans le dosage : elle saura faire la part des choses ; elle fera donc les meilleurs choix pour permettre au monde de demain d'évoluer toujours plus positivement.

L'égalité entre les hommes et les femmes continue d'évoluer en 2021 : la loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2021 prévoit à partir du 1^{er} juillet 2021 le passage du congé paternité de 14 à 28 jours, dont une semaine obligatoire !

Alors oui, nous pouvons imaginer une société de demain qui se préoccupe encore du climat de notre Planète Bleue, et non simplement car il s'agit d'un mouvement "à la mode". Il ne faut pas être pessimiste : il est vrai qu'au XXI^{ème} siècle, de plus en plus d'individus semblent s'inquiéter du destin de notre planète terre quand au réchauffement climatique qui est de plus en plus présent. Il est donc essentiel d'agir dès maintenant pour ralentir ce

phénomène. Nous semblons être sur la bonne voie. En effet, en avril 2019 la Convention Citoyenne pour le Climat est lancée : 150 citoyens sont tirés au sort et ont pour mission d'émettre des propositions pour réduire l'émission de gaz à effet de serre d'au moins 40%. Cependant, seul 10% des propositions émises par la Convention Citoyenne pour le Climat ont été reprises par le gouvernement ; mais il s'agit là d'un problème politique.

Nous pouvons être négatifs ou optimistes quant à la vision que nous portons sur la société de demain. La société actuelle est certainement trop individualiste. Mais nous sommes les acteurs du monde de demain : si il ne nous convient pas c'est à nous de faire en sorte qu'il change pour nous convenir. Le plus gros changement que l'on peut espérer est une évolution positive de la façon de penser de notre société, or, nous ne pouvons pas changer les gens. Je suis convaincue que notre jeunesse actuelle est en train et va faire preuve d'implication pour espérer un monde meilleur.